

Encore Mézières

Autor(en): **P.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 18

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENCORE MÉZIÈRES

Le souvenir est encore vivant des belles journées d'avril 1903 qui virent se dérouler au cœur du Jorat le spectacle le plus inattendu, le plus émouvant peut-être de tous ceux qui ont marqué l'année du centenaire. On se rendait aux représentations de la *Dîme* comme à un pèlerinage.

On s'entassait dans une remise sommairement aménagée en théâtre. Assis sur d'étroites banquettes, dans une chaleur d'étuve quand le soleil rôtiissait les tuiles, ou frôlés par les courants d'air glacés des journées de pluie, on oubliait les heures au spectacle d'une œuvre vibrante et forte, d'une vérité prenante, d'un charme exquis. Et l'on redescendait de là haut enrichi d'émotions nouvelles. Et l'on y retournait, tant la joie était neuve et imprévue de sentir palpitier l'âme de notre peuple, de goûter l'évocation de sa vie et de son histoire dans une forme d'art vivante, harmonieuse et personnelle.

Cinq ans ont passé. René Morax a poursuivi sa carrière littéraire, si féconde déjà, et augmenté son répertoire populaire du livret de la *Fête des Vignerons*. Mais il n'oubliait pas ses collaborateurs du Jorat qui, de leur côté, avaient conservé des représentations de la *Dîme* le goût du bon théâtre.

Des relations nouées en 1903 est née la belle entreprise artistique dont nous pourrions voir le résultat dans quelques jours, entreprise que l'on aurait jugée follement téméraire dans d'autres circonstances.

A quelques cents mètres au nord du village de Mézières, le théâtre du Jorat érige maintenant, au milieu des prés, son grand toit rouge, qui se voit de loin. De larges auvents protègent l'entrée. A l'intérieur, le ton clair du sapin reflète une lumière douce. La salle, qui peut contenir mille personnes, est de proportions harmonieuses. On y sera parfaitement bien. Tous les spectateurs feront face à la scène. Aucune complication architecturale ou décorative ne les distraira du spectacle.

Dans les nouveaux décors que les peintres Jean Morax et Aloys Hugonnet ont brossés, avec les modifications que l'auteur a apportées principalement au 3^e acte pour en augmenter l'intensité dramatique, la *Dîme* retrouvera, plus éclatant encore, son succès de 1903. Quant à *Henriette*, le drame inédit qui ouvrira la série des représentations de mai, nous n'en pouvons rien dire. Mais les œuvres précédentes de René Morax autorisent les plus grands espoirs et l'on peut être certain que l'observation des mœurs vaudoises lui aura fourni, une fois de plus, la matière d'une pièce émouvante et forte, alliant l'imagination la plus riche au sens le plus aigu de la vérité dramatique. La musique des chœurs a été composée par Gustave Doret. Les décors, établis par Hugonnet et Jean Morax avec un souci extrême de la vérité, seront un enchantement pour les yeux. Ecrivain, compositeur et peintres ont travaillé dans une collaboration étroite. L'œuvre qui sortira de ce bel effort n'en

sera que plus complète et plus riche dans son unité.

Mais il est une autre collaboration, non moins indispensable, qui donne à l'entreprise du théâtre du Jorat toute sa signification : celle des nombreux acteurs et choristes, gens de Mézières et des environs.

Associer autant de personnes à la réalisation d'une œuvre de beauté, c'est — en dépit de ce que pourront objecter les esprits chagrins ou timorés — travailler à l'enrichissement intellectuel de notre peuple. C'est fournir un aliment savoureux et sain au « besoin d'art » que l'on constate même chez les gens les plus étrangers à toute culture. Les sociétés de musique et de chant, les « dramatiques » foisonnent chez nous. De Lavaux à La Côte, des Alpes au Jura, il n'est pour ainsi dire pas de village qui ne s'enorgueillisse d'une association pareille. Et cela est très bien, et cela nous est une preuve de la belle vitalité de notre peuple. Mais on est forcé de reconnaître aussi que, trop souvent, faute d'une direction éclairée, ces sociétés bornent leurs efforts à mettre sur pied des productions d'une banalité désespérante ou d'un goût douteux.

La jeunesse de Mézières a eu la bonne fortune de gagner l'affection d'un artiste de race, qui a voulu l'associer à son œuvre. Elle a répondu joyeusement à son appel et dans quelques jours nous verrons le résultat de cette féconde collaboration.

Les représentations de Mézières auront, on peut s'y attendre, un retentissement considérable. Mais nous voudrions y rencontrer, avant tout, les habitants de nos campagnes. Ils y retrouveront, transposée en beauté dans le cadre d'une œuvre d'art pure et sans alliage, l'image de leur vie. Ils se sentiront chez eux.

Le théâtre du Jorat domine de son grand toit rouge le pays environnant. De tous côtés la vue s'étend, par dessus les collines semées de beaux villages, au delà des cultures étalant toute la gamme des bruns et des verts, jusqu'aux grands bois de sapins qui ferment l'horizon. Au levant, la prestigieuse silhouette des Alpes se détache sur le ciel.

P. P.

Entre partageux. — Si tu avais deux maisons m'en donnerais-tu une ?

— C'est sûr, puisque nous sommes frères.

— Si tu avais deux vaches, m'en donnerais-tu une ?

— Mais oui donc ; on est socialiste ou on ne l'est pas !

— Si tu avais deux poules, m'en donnerais-tu une ?

— Non !

— Pourquoi ?

— Parce que je les ai !

Ça coûte. — M. X. règle la note des obsèques de sa « chère défunte » ; elle s'élève à cinq cents francs.

— Cinq cents francs !... Cinq cents francs ! fait le pauvre veuf en hochant la tête ; ce qu'il en coûte aujourd'hui pour être heureux !

LE PINSON DU PARLEMENT

PAR une chaude journée d'été, le Conseil national tenait séance. Nos élus, soucieux de leur mandat, étaient tous à leur poste. Les uns discutaient avec gravité et abondance des intérêts du pays ; les autres somnolaient dans leurs fauteuils : confiants, « ils s'en rapportaient ».

Soudain, un chant d'oiseau, éclatant, perlé, clair, modulé, retentit, joyeux, et fait comme une vibrante déchirure dans l'atmosphère lourde et somnifère de la salle. Les graves orateurs s'arrêtent subito ; les dormeurs, en sursaut se réveillent.

Tout là haut, près du plafond, perché sur une corniche, un pinson, frétilant de la tête et de la queue, continue ses roulades et ses trilles, insouciant de l'émotion qu'il cause dans l'austère assemblée, tout à coup muette.

Le pinson seul a la parole.

Mais un poète, bien que député — les poètes ne sont-ils pas frères des petits chantres ailés ? — répond ainsi au joyeux pinson :

Au-dessus du grand lustre éteint
Qui plane sur notre assemblée,
Dans les combles, un beau matin,
Éclate une fanfare ailée.

Dans mon vieux cœur de député,
O mon jeune cœur de poète,
Tu t'éveilles à la gaité
De ces gentils accords de fête.

C'est un frais gosier de pinson
Qui mêle à nos débats moroses
Le sourire de sa chanson.
Et ses jolis vers à nos proses.

Il a l'air de nous dire : — « Amis,
Je me plains de votre musique ;
Vous parlez plus qu'il n'est permis
Pour le bien de la République.

Aussi, quand j'entends vos discours
Que toute la presse écornifle,
Moi, qui n'ai pas le ton des cours —
« Je siffle. »

Cet aimable poète était M. Virgile Rossel.

LES CHAPEAUX DE PAILLE

EN voyant les promeneurs commencer à arborer les légers chapeaux de paille, nous nous sommes demandé pourquoi notre canton ne fabrique qu'un nombre minime de ces couvre-chefs. Or — rien n'étant neuf sous le soleil — il se trouve qu'on s'était déjà posé cette question chez nous, au commencement du siècle passé. On s'étonnait même, en 1820, que le gouvernement ne fit rien pour encourager cette industrie, pour « naturaliser en Suisse la fabrication des chapeaux de paille d'Italie ». Des essais eurent lieu, cette année-là, dans diverses parties du canton, au Pays-d'Enhaut notamment, où sur l'initiative d'une femme de Rossinière, Salomé Pilet, on se mit à faire des chapeaux semblables à ceux de Florence, avec de la paille récoltée dans la contrée même.

L'année suivante, nous voyons le comité institué à Lausanne pour récompenser les agricul-